

## Une première à Valentigney : un lieu de vie adapté aux séniors !



sommaire

- **DOSSIER** ..... p. 1 à 3  
*Une première à Valentigney :  
un lieu de vie adapté aux séniors !*
- **SOLIDARITÉ** ..... p. 3  
*- Opération Entraide  
- Les repas solidaires*
- **SPORT OMS** ..... p. 4  
*- Fin d'année en beauté  
pour les sportifs  
- De nombreux judokas  
au tournoi annuel*
- **ACTUS** ..... p. 5  
*- A la découverte du métier de  
policier et de sapeur pompier  
- Un citoyen boroillot à l'honneur*
- **DÉMOCRATIE  
DE PROXIMITÉ**..... p. 5
- **CULTURE** ..... p. 6  
*- Francas : un engagement de  
longue date avec la commune  
- Bienvenue à la ludothèque  
"L'île aux jeux"*

Le projet phare de l'année 2016 pour notre commune sera, sans aucun doute, le démarrage du projet de construction d'immeubles en direction des séniors. La réunion publique qui a eu lieu le mercredi 6 janvier dernier, a rencontré un vif succès auprès des Boroillots. Le principe est simple, il consiste à mettre à la disposition des personnes âgées et/ou handicapées, qui ne peuvent plus vivre chez elles, des logements adaptés avec des lieux de vie communs et du personnel aidant sur place. C'est la société "Ages et Vie Habitat", maître d'ouvrage de l'opération, qui est chargée de la réalisation du projet, de la construction des bâtiments à la commercialisation des chambres ou appartements puis de la mise à disposition du personnel, salarié par Ages et Vie, qui sera sur place pour répondre aux besoins des séniors et ainsi les aider dans leur vie quotidienne. Retrouvez toutes les informations à ce sujet dans le dossier de ce Valentigney infos.

dossier page 2 ▷



### Bienvenue à la ludothèque "L'île aux jeux"

Quel joli nom pour un endroit agréable et convivial ouvert aux enfants ainsi qu'à leurs parents ou grands-parents. Mis en place il y a déjà 3 ans par le Centre social de notre ville, la ludothèque permet aux familles de notre commune d'emprunter des jeux comme on emprunte des livres à la médiathèque. C'est également un espace de jeu ouvert aux petits de 0 à 9 ans et encadré par une animatrice. "L'île aux jeux" vous invite à découvrir ou redécouvrir un endroit fabuleux, véritable caverne d'Ali Baba pour les enfants, remplie de jeux et jouets.

A découvrir page 6 de votre journal.

Page 6 ▷



## Une première à Valentigney : un lieu de vie adapté aux séniors !

Après la vente de la piscine municipale à une société privée et le passage en délégation de service public du centre hippique des Buis, la municipalité continue d'œuvrer pour l'ensemble des habitants de Valentigney et fourmille de projets. Ce dossier du premier numéro de la presse municipale de cette année vous présente le projet d'habitat Ages et Vie au profit des séniors. Cette réalisation financée par des investisseurs privés permettra aux personnes âgées et/ou handicapées qui ne peuvent plus rester chez elles de trouver un logement à Valentigney, proche de leur environnement habituel.

### Des enfants aux personnes âgées

Lors du dernier conseil municipal de 2015, le 16 décembre dernier, monsieur le Maire a exposé à l'assemblée présente que dans le cadre de la requalification du site de l'ancienne école du Lomont, la municipalité souhaite dédier cet espace à la construction d'immeubles en direction des séniors. Des contacts ont donc été pris avec la société "Ages et Vie Habitat" qui a développé une nouvelle forme d'hébergement destinée aux personnes âgées en perte d'autonomie, qui ne peuvent plus résider à leur domicile mais veulent rester dans leur ville ou leur quartier. La société "Ages et Vie Habitat" propose donc la construction d'un ensemble immobilier. Au rez-de-chaussée, trois domiciles partagés hébergent chacun 7 personnes âgées dépendantes. Ces lieux de vie sont réservés, en priorité, aux habitants de la commune. À l'étage, des appartements, du T2 au T4, dont certains sont réservés

aux salariés d'Ages&Vie qui interviendront auprès des personnes âgées pour leur apporter les services dont elles ont besoin. Ages&Vie est donc une alternative à la maison de retraite (EHPAD). C'est un domicile partagé, solution nouvelle qui allie la convivialité et la souplesse du domicile au sérieux de l'institution.

### Un domicile partagé à 7

Une fois le bâtiment construit les personnes prioritaires pour venir y habiter seront les habitants ou parents d'habitants de Valentigney. Dans la pratique, elles disposent d'un espace personnel (une chambre/séjour avec salle d'eau et terrasse) d'au moins 30 m<sup>2</sup>, avec une entrée indépendante. Les repas sont pris à 7 autour d'une table commune dans un espace partagé où la cuisine est faite sur place. Les animaux de compagnie sont acceptés. Elles peuvent apporter leur mobilier, leur décoration, leurs objets favoris. Le lieu est à taille humaine, stimulant et respectueux de l'intimité et des besoins de chacun.



## Édito

### CLARIFICATION ET CONTRAINTES

Un dicton populaire dit que l'on ne doit pas mettre la charrue avant les boeufs. Ce bon sens s'évapore, semble-t-il dans les sphères ministérielles et leur atmosphère technocratique. En effet, les compétences des collectivités viennent d'être précisées par une instruction du gouvernement. Par-delà cette fixation à contretemps des compétences respectives des collectivités locales qui n'étaient connues ni des candidats, et à fortiori de l'électorat appelé à se prononcer en 2015, ce que l'on retiendra c'est que le bloc communal "conserve la clause de compétence générale et a ainsi la possibilité d'intervenir sur tous les sujets d'intérêt local..." Belle réaffirmation pour l'échelon communal du principe constitutionnel de libre administration des collectivités locales. A ceci près que la possibilité d'intervention et les marges de manœuvres se réduisent comme des peaux de chagrin. Pour les communes, la baisse des concours financiers de l'État sera en 2016 supérieure à 2 milliards d'euros. De plus, l'inflation des textes notamment réglementaires, dans tous les domaines impactant les collectivités locales sous une forme ou sous une autre, participe également de l'augmentation des contraintes budgétaires. Dans le même temps, les usagers

souhaitent que sans augmentation des taux d'imposition, il soit maintenu une qualité égale de service.

De grâce, messieurs les technocrates arrêtez de produire des flots de prescriptions, de recommandations. Chaque ligne, chaque signe de ces rapports fleuves, représentent des contraintes financières pour les collectivités locales, dont en première ligne les communes. Il existe un fossé entre la réalité de terrain et les textes produits par l'administration centrale. La réalité ne peut pas être formatée à coups de circulaires, de circulaires expliquant comment lire et comprendre les circulaires antérieures. Les documents n'expliquent pas aux élus locaux comment faire aussi bien avec des contraintes budgétaires de plus en plus drastiques, comment rattraper des investissements utiles qui n'ont pas été fait en temps et heure quand les finances locales le permettaient ou auraient dû le permettre. Soyez toutefois assurés que la détermination de la municipalité, de la majorité municipale est à la hauteur des enjeux et des contraintes. Je me fais ici le porte-parole de cet état d'esprit constructif, dynamique et naturellement au service de Valentigney, de tous les Boroillots.

Philippe GAUTIER

### Des auxiliaires de vie sont présents en permanence pour accompagner les séniors

Salariés par Ages&Vie, ces professionnels sont là pour répondre aux besoins des habitants et les aider lorsqu'ils ne peuvent plus faire seuls, certaines tâches comme par exemple se nourrir, se laver ou se déplacer. Ils accompagnent et stimulent les personnes âgées tous les jours. Les rythmes naturels sont respectés. Ainsi par exemple les levers/couchers et les repas se font à heure normale, selon les habitudes de chacun. Tout est organisé pour leur permettre, même s'ils sont malades ou handicapés, de vivre le plus normalement possible. Les occupants sont sécurisés par la présence des salariés qui habitent à l'étage avec leur famille, conférant ainsi au lieu une dimension intergénérationnelle. Enfin, le service de qualité est délivré à un prix raisonnable.

### On prend soin des personnes âgées

Prendre soin des gens, c'est bien plus que seulement leur donner des médicaments ! Les auxiliaires de vie leur apportent un soin quotidien 24h/24h, en préparant le repas, en les aidant pour tous les gestes de la vie quotidienne, mais aussi un soin relationnel, fait de présence, d'écoute et d'échanges. Le soin médical est apporté par les visites du médecin, de l'infirmière ou du kinésithérapeute que la personne a choisis. Enfin,

le soin affectif est facilité par le lieu à taille humaine, où les familles et les amis sont les bienvenus et se sentent bien.

### Une réalisation financée par des investisseurs privés

Ages&Vie propose dès à présent à chacun d'investir pour aider à faire naître le projet. Au rez-de-chaussée, vous avez la possibilité d'investir dans une chambre meublée dans le cadre du dispositif de la location meublée (LMNP). Une fois propriétaire, Ages&Vie deviendra alors votre locataire, vous garantissant une gestion totale de votre bien immobilier pendant 40 ans et assumant financièrement tous les aléas de la location :

- Les loyers vous sont garantis même en cas d'absence ou de vacance de locataire.
- Ages&Vie prend à sa charge tous les travaux d'entretien et de réparation de l'immeuble, quels qu'ils soient.
- Ages&Vie prend à sa charge tous les frais de syndic, d'assurance, ainsi que les charges de copropriété.
- Aucune charge n'est donc due par le propriétaire durant la durée de gestion de 40 ans, sauf la taxe foncière.

À l'étage, vous avez la possibilité d'investir dans un appartement en bénéficiant du dispositif locatif Pinel (21% de réduction d'impôts répartie sur une durée de 12 ans) : Soit dans un appartement que vous occuperez en résidence principale. Vous pourrez alors, sur demande, bénéficier des services à domicile Ages&Vie.



- Soit dans un appartement locatif dont vous confierez la gestion à Ages&Vie, pour une durée allant de 6 ans à 40 ans suivant les cas. Vous bénéficierez alors des mêmes avantages de gestion que pour une chambre meublée, à savoir :
  - Garantie de loyer,
  - Prise en charge financière de tous les

- travaux et l'entretien,
  - Prise en charge de tous les frais et dépenses de copropriété,
  - Seule charge restant due : la taxe foncière.
- Soit dans un appartement locatif que vous pourrez gérer vous-même, ou par l'intermédiaire d'une agence.

**Contact :**  
**AGES&VIE**  
 3, rue Armand Barthet  
 25000 Besançon  
 Tél. 03 81 25 08 23  
 www.agesetvie.com  
 Email : contact@agesetvie.com

## Solidarité

### Opération Entraide

Comme chaque année, le Secours Catholique et l'Entraide Protestante organisent la traditionnelle opération Entraide. Celle-ci a lieu le **samedi 13 février de 11 h 30 à 16 h**. Cette opération consiste à faire une collecte en porte à porte pour récolter argent et alimentation. Les dons seront redistribués aux personnes ou fa-

milles en difficulté par l'intermédiaire des services sociaux. Les membres des associations remercient par avance les habitants de Valentigney pour le bon accueil réservé aux bénévoles. Le Secours Catholique et l'Entraide Protestante sont à la recherche de bénévoles pour les aider à réaliser cette opération

de solidarité. Si vous êtes intéressé, vous pouvez prendre contact avec :  
**Paul Chatelain au 03 81 35 66 14, 06 32 84 78 30 ou famillechatelain@sfr.fr**  
**Robert Rhodes au 09 50 35 61 70**  
**Maryline Pollini au 03 81 34 16 06**

### Les repas solidaires

La solidarité est un axe des engagements de la ville de Valentigney. Dans une société plus marquée par la précarité et la détresse sociale, le Centre Social, dans sa diversité, a imaginé en partant d'une réflexion collective des initiatives emblématiques, telles que les repas solidaires, pour répondre aux besoins des plus démunis. Pour prendre part aux repas solidaires, il suffit de prendre contact avec le Centre Social et de s'inscrire une se-

maine avant la date du repas. Les tarifs sont les suivants : 3 € pour les bénéficiaires des minimas sociaux et 10 € pour les autres personnes. Les repas ont lieu le dernier vendredi du mois à midi, au Foyer des Prâlets, 1 rue Rouget de l'Isle (quartier des Buis). Les prochains repas solidaires auront lieu les :  
**- Vendredi 26 février**  
**- Vendredi 25 mars**

**- Vendredi 29 avril**  
**- Vendredi 27 mai**  
**- Vendredi 24 juin**  
**- Vendredi 30 septembre**  
**- Vendredi 28 octobre**  
**- Vendredi 25 novembre**  
**- Vendredi 16 décembre** (soirée festive et dansante)  
**Inscription : Centre Social**  
**Tél. 03 81 36 12 81**

## Nouveau chef pour la police municipale

Pascal Daubier, originaire de Belfort, a rejoint la ville de Valentigney en tant que chef du service de police municipale. Ancien militaire, il a terminé sa carrière dans l'armée de terre à Bourgogne puis a intégré la fonction publique territoriale au sein de la Communauté de Communes du Sud Territoire où il a encadré une équipe de 8 policiers communautaires pen-

dant 5 ans. La municipalité souhaite renforcer son effectif de police municipale afin de lutter au mieux contre toutes les formes d'incivilités. L'ensemble de la rédaction de Valentigney infos lui souhaite la bienvenue.  
**Contact : police municipale**  
**Tél. 06 08 90 80 40**



### Recensement de la population jusqu'au 27 février

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. Il permet aussi de connaître les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...

Au niveau local, le recensement sert notamment pour ajuster l'action publique aux besoins des populations :

- décider des équipements collectifs nécessaires (écoles, hôpitaux, etc.),
- préparer les programmes de rénovation des quartiers,
- déterminer les moyens de transports à développer...

C'est pourquoi votre participation est essentielle. Elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique. Pour les communes de plus de 10 000 habitants comme Valentigney, seules 8 % des adresses sont recensées chaque année.

#### En pratique

Vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur. Il sera muni d'une carte officielle qu'il doit vous présenter. Il est tenu au secret professionnel. Il vous remettra les questionnaires à remplir concernant votre logement et les personnes qui y habitent. Merci de lui réserver le meilleur accueil. Vos réponses resteront confidentielles. Elles seront remises à l'Insee pour établir des statistiques rigoureusement anonymes, conformément aux lois qui protègent votre vie privée.

**Plus d'infos : [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)**

### Attention au monoxyde de carbone

Avec une centaine de décès en moyenne par an, le monoxyde de carbone est la première cause de mortalité accidentelle par toxique en France. Au cours de l'année 2014-2015, 52 épisodes d'intoxication domestique au monoxyde de carbone ont été déclarés en Bourgogne Franche-Comté, intoxiquant 147 personnes et entraînant deux décès. Pourtant, certains symptômes sont annonciateurs d'une intoxication au monoxyde de carbone : maux de têtes, nausées et vomissements. Bien identifiés, ils permettent de réagir rapidement et d'éviter le pire.

Quelques précautions à prendre :

- Faire impérativement entretenir les appareils de chauffage et de production d'eau chaude à combustion par un professionnel qualifié.
- Faire ramoner les conduits d'évacuation des fumées par un professionnel qualifié.
- Ne jamais se chauffer avec des appareils non destinés à cet usage (réchauds de camping, fours, brasero, barbecues, cuisinières,...).
- N'utiliser sous aucun prétexte un groupe électrogène dans un lieu fermé (maison, cave, garage...), ce dernier doit obligatoirement être placé à l'extérieur des bâtiments.
- Ne jamais utiliser de façon prolongée un chauffage d'appoint à combustion (poêle à pétrole...), au bout de quelques heures l'appareil risque de ne plus bien fonctionner et de dégager du monoxyde de carbone.
- Aérer quotidiennement l'habitation et ne jamais obstruer les grilles de ventilation même par temps froid.

**Plus d'infos : <http://sante.gouv.fr>**



# Sport OMS



## Fin d'année en beauté pour les sportifs

Tous les ans au mois de décembre, la ville de Valentigney et l'Office Municipal du Sport mettent à l'honneur les sportifs méritants. La cérémonie 2015 a eu lieu le vendredi 11 décembre dernier, à la salle de la médiathèque Jules Carrez en présence d'élus, des présidents des clubs et de nombreux sportifs. Découvrez le palmarès.

### Individuels

NOMS/PRÉNOMS	CLUBS	PERFORMANCES
ALBINI Anne	Valent'Scrabble	Championne de France en série 3 en parties originales
ALBINI Nicolas	Valent'Scrabble	Champion de France benjamin en paires
BERLET Kévin	Judo Club	Vainqueur de la coupe régionale des ceintures de couleur, ¼ finale du championnat interdépartemental seniors (- 100 kg)
BERTOCCHI Henri	Pétanque Boroillotte	Champion du Doubs en tête à tête vétérans
BOUSBAINÉ Lyes	Espérance Boxing Club	Vainqueur de la coupe nationale light contact, champion national en light contact et full, coupe de France en full contact, 2 victoires lors de combats internationaux (catégorie junior - 75 kg)
BOUSBAINÉ Mohamed	Espérance Boxing Club	Vainqueur de la coupe nationale light contact, championnat national en light contact et full, vainqueur de la coupe de France en full contact, 2 victoires dont 1 par KO lors de rencontres internationales (catégorie junior - 65 kg)
CHAUMONT Adrien	BEEEX-VA	Meilleur buteur de championnat de Prénationale pour la saison 2014/2015
DORIOT Vincent	ASV Tennis	Meilleure progression au cours de la saison. Passe de 15/4 à 15/2
GRAF-BACARD Florence	Club d'Education Canine	5 <sup>e</sup> au grand prix de France d'obéissance avec son berger australien "Gee baby"
GENTIL Claude	ASV Shinsetsu-Gakko	Obtention du Haut Grade 7e dan en Karaté FEKAMT (Fédération Européenne de Karaté Do et Arts Martiaux Traditionnels) lors du passage de grade
JEABERT Jimmy	Boxing Club	Participation aux finales régionales en boxe amateur - 69 kg
WEITE Iris	Judo Club	2 <sup>e</sup> place aux championnats du Doubs benjamines et à la coupe de Franche-Comté benjamines - 40 kg

### Équipes

CLUBS / PERFORMANCES
<b>AS LYCEE Armand Peugeot</b> Équipe Ultimate cadets et juniors : 1 <sup>ère</sup> aux championnats départementaux et académiques, 3 <sup>e</sup> au championnat de France UNSS
<b>ASV BASKET</b> L'équipe 1 seniors garçons a remporté le championnat régional 2014/2015 et accède au championnat de Prénationale
<b>ASV Tennis</b> L'équipe 3 garçons passe de régionale 4 en régionale 3
<b>BEEEX-VA</b> Équipe seniors garçons : championne de Prénationale et accède au championnat de Nationale 3
<b>BEEEX-VA</b> Équipe moins de 12 ans masculins : championne Elite départementale
<b>Gymnastique Boroillotte</b> Catégorie "Aînées" : 1 <sup>ères</sup> par équipe au concours régional
<b>HBCVM</b> Équipe moins de 12 ans garçons : 2 <sup>e</sup> du championnat
<b>Pétanque Boroillotte</b> Équipe championne du Doubs de 2 <sup>e</sup> division ; accède à la 1 <sup>ère</sup> division
<b>USSR</b> U18 garçons : champions de 1 <sup>ère</sup> division District. Finalistes du Challenge Goulut

### Bénévoles/dirigeants/arbitres

NOMS/PRÉNOMS/CLUBS	NOMS/PRÉNOMS/CLUBS	NOMS/PRÉNOMS/CLUBS
BOUFFIER Jean-Pierre (AS Féminines)	FRELET Christophe (HBCVM)	MARKOVIC Nenad (ASV basket)
CORNEBOIS Bernadette (Gymnastique La Boroillotte)	HAYBRARD Robert (ASV Pétanque retraités)	MARONI Maurice (ASV Tennis de Table)
DELAHAYE Michel (Pétanque Boroillotte)	KASSIMI Samira (Gymnastique La Boroillotte)	

### Membres d'honneur O.M.S

NOMS / PRENOMS / CLUBS
<b>Anne ALBINI</b> Pour son titre de championne de France et son engagement bénévole au sein de Valent'Scrabble et de l'OMS

### Trophée de la ville

CLUBS
Cyclo-Randonneurs Valentigney

## De nombreux judokas au tournoi annuel

Le judo club de Valentigney organise chaque année un tournoi réservé aux jeunes, garçons et filles, catégories poussins, benjamins, minimes, cadets au Complexe Sportif des Tâles. C'est devenu le rendez-vous incontournable dans cette discipline entre Noël et Nouvel An. La 17<sup>e</sup> édition, qui s'est tenue le 28 décembre dernier, a permis à plusieurs clubs régionaux, avec la Suisse, ligue Paca, l'Alsace, la Bourgogne de se rencontrer et préparer les championnats à venir.

#### De belles prestations tout au long de la journée

Pour les cadets, les benjamins et minimes, ce tournoi est un véritable avant goût de la compétition, avec des arbitres officiels. Pour les poussins, c'est le premier rendez-vous qui permet une animation amicale avec des judokas des autres clubs. Cette année, 37 clubs et 300 judokas ont foulé les tatamis, avec de belles prestations et un bon niveau technique aussi bien chez

les garçons que les filles. Tout au long de la journée, parents, grands-parents sont venus encourager et accompagner leurs enfants. Comme l'an passé, le judo club reverse une somme sur les bénéfices de la restauration et de la buvette à l'association "GEIST Trisomie 21" de Besançon. Tous les participants ont été récompensés par des médailles et des cadeaux. À la fin du tournoi, le président a remercié tous les bénévoles qui œuvrent pour la réussite de cette manifestation.

#### Stage technique

Le lendemain, le judo club organisait un stage technique en présence de Philippe Thomas, expert national et cadre technique fédéral. 42 judokas venant de clubs régionaux ont participé à ce stage. Tous ont fortement apprécié cette belle expérience.

Contact : Alain Forêt  
Tél. 03 81 34 66 89



## A la découverte du métier de policier et de sapeur pompier

Samedi 28 novembre 2015, 11 jeunes âgés de 11 à 15 ans se sont rendus à la Maison pour Tous de Pont-de-Roide pour un temps d'échange avec messieurs Sylvain Choulet, gardien de la paix et Alain Batel, lieutenant des pompiers.

### Une journée riche en échanges

Au programme de la journée, des échanges qui ont permis aux jeunes de mieux connaître le métier de policier, d'avoir une réflexion globale, de dépassionner le débat sur les pratiques policières et enfin de

s'interroger sur la défiance des jeunes vis-à-vis du métier de policier. L'après-midi était consacrée à un travail avec la compagnie Paul Ermio. Cette journée s'est déroulée dans une ambiance conviviale et empreinte de liberté où chacun a pu exprimer son ressenti et traduire sa vision du métier de policier et de celui de sapeur pompier. Les

différentes interventions ont permis de lever certaines incompréhensions aussi bien auprès des jeunes que des intervenants. Le travail s'est poursuivi en décembre avec la mise en place des ateliers théâtre et la visite de la caserne de pompiers d'Audincourt-Valentigney.

## Un citoyen boroillot à l'honneur

Saïd El Aouad, habitant du quartier des Buis, a été mis à l'honneur le 14 décembre dernier en présence de Monsieur le Sous-Préfet, du directeur de l'Epide (Établissement pour l'insertion dans l'emploi) et des élus de la ville de Valentigney. Le jeune homme, âgé de vingt ans, est actuellement étudiant en DUT mesures physiques à Montbéliard. Il a été l'ambassadeur du quartier des Buis dans le cadre du dispositif expérimental CRAI (Capter, Remobiliser, Accompagner, Insérer) financé par la sous-préfecture du Doubs, à Montbéliard.



### Ojectif : l'insertion professionnelle

L'objectif principal est de créer un cadre d'intervention qui permette de mieux

recruter et de remobiliser les jeunes de 17 à 25 ans issus des quartiers éligibles au dispositif de la politique de la ville. Cela afin de leur proposer une intégration dans un parcours d'insertion socioprofessionnelle

au sein du centre Epide de Belfort. Ce projet participe aussi à restaurer la confiance des jeunes dans les institutions et permet de créer un cadre d'intervention aboutissant à une meilleure coordination des acteurs locaux en faveur de l'emploi des jeunes ciblés. La principale mission de Saïd El Aouad était de recruter et de "raccrocher" des mineurs proches de la majorité grâce à une présence sur le terrain. Ensuite, charge à lui de les amener progressivement vers les différents acteurs institutionnels en leur proposant un dispositif d'accompagnement ouvert, véritable sas d'entrée dans le dispositif Epide.

"Saïd El Aouad est un exemple de jeune investi dans son quartier qui démontre que l'engagement citoyen n'est pas un vain mot pour les jeunes de quartiers", a déclaré Monsieur le Sous-Préfet.

### Le 5 avril 2016, la TNT passe à la Haute Définition

Dans la nuit du 4 au 5 avril 2016, la norme de diffusion de la Télévision Numérique Terrestre (TNT) va évoluer sur l'ensemble du territoire métropolitain. Elle permettra de diffuser des programmes en HD sur l'ensemble des 25 chaînes nationales gratuites de la TNT, avec une meilleure qualité de son et d'image. Cette évolution va également permettre de libérer des fréquences pour le déploiement du très haut débit mobile (services 4G de la téléphonie mobile) dans les territoires. Les téléspectateurs concernés par ce changement sont ceux qui reçoivent la télévision par une antenne râteau. Ils doivent alors s'assurer que leur téléviseur est compatible HD. Si vous recevez la télévision par une antenne râteau, vérifiez que votre équipement est bien compatible TNT HD. Sinon, vous risquez de perdre la réception des chaînes après le 5 avril. Vérifiez sans attendre, et équipez-vous d'un adaptateur TNT HD le cas échéant.

Plus d'infos : [www.recevoirlatnt.fr](http://www.recevoirlatnt.fr)  
Tél. 09 70 81 88 18 (prix d'un appel local)

### Réaménagement de la dette de la commune

Profitant de la baisse des taux bancaires, la ville de Valentigney a procédé courant 2015 à un réaménagement de son encours à taux fixe.

Cette opération a donné lieu à la renégociation de six contrats de prêt permettant une diminution des intérêts de notre dette à hauteur de 132 192 euros.

### Tarifs gaz année 2016

C'est le fournisseur EDF qui a été retenu pour la fourniture de gaz des sites du groupement pour l'année 2016. L'offre retenue permet pour la ville de Valentigney une économie de 8 %, soit 18 000 € TTC pour l'année 2016 par rapport aux tarifs de cette fin d'année (90 % du volume total de la ville chez Total et 10 % chez GDF Suez en tarifs réglementés).

## Démocratie de proximité

### Le temps de la construction est venu

La démolition de la Tour 80 a été rediffusée en vidéo lors de la cérémonie des vœux au monde économique et associatif. Cette démolition illustre assurément un tournant essentiel pour la ville de Valentigney. Pourquoi ? Faisons simple et rappelons que les pouvoirs publics avaient mis en place un dispositif incluant des démolitions immobilières, ce qui a été le cas à Valentigney.

Mais dans le même temps ces démolitions devaient être compensées par des constructions. Il ne s'agit pas de façon stérile de stigmatiser ces décalages mais de s'attacher à stopper "la dégringolade" de Valentigney, selon le terme employé par la presse (pour mémoire - 1245 habitants durant la période 2008-2013). Cette évolution doit être enrayerée et inversée. Cela passera par des mises en chantier de logements de qualité pour les familles, par le renforcement du lien intergénérationnel, le maintien des seniors

donc de leurs familles à Valentigney. Cette arrivée de nouveaux habitants ne se fera pas d'un coup de baguette magique mais elle dépendra de l'amélioration du cadre de vie, du renforcement du lien social grâce à une action concrète de long terme sur le terrain, via le renforcement des moyens de lutte contre les incivilités et la délinquance. Pour la majorité municipale, cette baisse démographique n'est pas une fatalité mais la conjonction de plusieurs paramètres politiques, économiques, sociaux. L'heure est

au traitement de ce problème donc de tout ce qui l'a engendré et amplifié. Atteignons nous à cette tâche, sachons faire preuve d'imagination, sachons faire preuve d'anticipation. Le chantier est d'envergure, il faut s'y concentrer, il en va de l'intérêt général. A l'heure de la concurrence entre les collectivités, il faut agir sans état d'âme. "Comment faut-il prendre la pente ?...Monte et n'y pense pas !" (Nietzsche).

La majorité municipale

### Démocratie locale !

Nous présentons nos meilleurs vœux à tous les Boroillots. Nous formulons le souhait de voir s'engager de vrais débats en Conseil Municipal à la place des polémiques stériles lancées par le Maire de façon récurrente. Face aux différents enjeux cruciaux et aux défis à relever, tels la question de la baisse de population, il est plus que jamais nécessaire d'échanger, y compris de façon contradictoire, mais dans le respect des valeurs républicaines dont nous sommes tous

censés être garants. L'intérêt commun est de faire de Valentigney une ville dynamique dans laquelle il fait bon vivre.

Mais la tâche est rude. La démocratie nécessiterait que soient respectés les électeurs que nous représentons et les citoyens qui souhaiteraient participer à la vie locale. Ce n'est pas le cas :

- Les commissions et comités consultatifs ne sont, globalement, pas réunis.

- Une conseillère d'opposition se fait insulter en Conseil Municipal (du jamais vu à Valentigney).

- Une tribune de l'opposition y est commentée avant sa parution.

- Les réunions de quartier sont transformées par le Maire en tribune politique partisane.

- Dans ces mêmes réunions, le Maire se livre à une information partielle sur le THNS.

Nous lui rappelons, ici, que la campagne électorale est terminée. Nous rappelons également que si les travaux du THNS (Evolity) sont de la compétence de l'Agglomération, l'enfouissement des réseaux relève, lui, d'un choix de la

commune. Dans le cadre de ce projet de l'Agglomération, la voirie de l'axe Vernois-Oehmichen sera complètement rénovée sans engager de fonds communaux.

Nous déplorons le fait que le Maire soit plus pré-occupé de "ferrailler" que d'associer tous les élus et tous les citoyens intéressés par l'avenir de notre ville. Nous en appelons à la mesure, au respect et à la dignité du débat public. Ce n'est qu'à ce prix que peut vivre une véritable démocratie locale.

Groupe AIMER VALENTIGNEY



## Francas : un engagement de longue date avec la commune

Les centres de loisirs de Valentigney animés par les Francas proposent de nombreuses activités tout au long de l'année aux enfants de 3 ans à 13 ans.

Chaque jour, des équipes d'animation au service de l'éducation et des loisirs sur les temps libres des enfants, sont mobilisées.

Cette année, toutes les écoles sont concernées, des transports en bus ou en pédibus permettent de prendre en charge les enfants inscrits aux accueils périscolaires le soir après les TAP à 16 h 30 et le mercredi dès 11 h 30.

### Trois lieux au service des familles boroillottes

Le centre de loisirs de Pézole accueille les enfants des écoles Pézole et Chardonnerets pour la restauration scolaire tous les lundi, mardi, jeudi, vendredi midi. Le centre de Pézole accueille également les élèves des écoles élémentaires et maternelles de Pézole, des Bruyères, des Chardonnerets, d'Oehmichen et de Sous-Roches tous les soirs.

Le mercredi, le repas de midi est suivi par des projets d'animations culturelles, artistiques, scientifiques et de détente.

Le centre de loisirs des Buis accueille les enfants dès 15 h 45 pour des ateliers de lecture et accompagnement aux devoirs dans le cadre du PRE ou à 16 h 30 pour des animations jusqu'à 18 h 30. Les déplacements s'effectuent en pédibus.

Le mercredi, les enfants sont pris en charge par les animateurs pour une prise de repas à Pézole au restaurant scolaire puis retour à 13 h 30 au centre de loisirs des Buis jusqu'à 17 h autour d'ateliers de mécanique, de magie, de cuisine et des sorties sportives.



A l'accueil libre, les enfants sont accueillis sur place dès 16 h 30 pour des animations d'éducation aux médias : radio, cinéma, mais aussi une approche des arts en sculpture... jusqu'à 18 h 30.

Le mercredi, les enfants sont pris en charge

de 13 h 30 à 17 h 30. Au programme, cinéma, jeux de société, de rôle, de stratégie.

Plus d'infos :

Francas du Doubs

21 rue de l'Étuve 25200 Montbéliard

Tél. 03 81 99 87 00

## Bienvenue à la ludothèque "L'île aux jeux"

Envie de se retrouver et de partager un moment convivial en famille, autour de jeux et de jouets ? Bienvenue à la ludothèque "L'île aux jeux" ! Créée en 2013, ce lieu, unique à Valentigney, est un espace de jeu ouvert aux enfants de 0 à 9 ans accompagnés de leurs parents, grands-parents, ou assistantes maternelles.

### Possibilité d'emprunter les jeux

Les enfants et leurs accompagnateurs sont invités à découvrir de nouveaux jeux de société, de stratégie ou d'éveil. Les poupées, dinettes ou encore jeux de construction sont également de la partie. Venez vous amuser dans un espace aménagé et encadré par une animatrice. Il est à noter que les jeux sont ouverts à l'emprunt.

Le Centre Social recherche des bénévoles pour participer à l'animation de cet espace. Si vous êtes intéressé, vous pouvez contacter le Centre Social au 03 81 36 12 81 ou par mail [centresocialvalentigney@yahoo.fr](mailto:centresocialvalentigney@yahoo.fr).

### Horaires et tarif

Située au Pôle Multiservices, "L'île aux jeux" est ouverte le mardi de 17 h à 18 h, le mercredi de 14 h à 17 h pendant la période scolaire.

Durant les vacances scolaires, la ludo-



thèque est ouverte la première semaine des vacances d'hiver, de Pâques et de la Toussaint ainsi que les trois premières semaines de juillet de 14 h à 17 h.

L'adhésion est de 8 €/an et par famille.

Contact : Centre Social

14, bis rue Gustave Courbet

Tél. 03 81 36 12 81

[centresocialvalentigney@yahoo.fr](mailto:centresocialvalentigney@yahoo.fr)

[www.csvalentigney.org](http://www.csvalentigney.org)

■ **Mercredi 3 février** : soirée coup de cœur dédiée à l'auteure locale Marie-Thérèse Boiteux à 20 h 15, salle du bar, centre Belon. Rencontre organisée par l'association Parenthèse.

■ **Judi 4 février** : pièce de théâtre "Partisans" à 20 h à la MJC. Réservation souhaitée.  
Contact : MJC - Tél. 03 81 36 25 50

■ **Mardi 9 février** : dans le cadre de l'opération "Busô-théâtre", spectacle # 47 # par la compagnie Gakokoé avec Ma Scène. Tarif préférentiel pour les adhérents de la MJC. Réservation obligatoire.  
Contact : MJC - Tél. 03 81 36 25 50

■ **Judi 11 février** : conseil municipal à 18 h 30, salle du conseil.

■ **Samedi 13 février** : opération Entraide organisée par le Secours Catholique et l'Entraide Protestante dans les rues de Valentigney.

■ **Du lundi 15 au vendredi 19 février** : en amont du Printemps des Poètes, stage "Explosions et délires de créations poétiques autour du surréalisme" animé par Louisa Bouadma. Tarif : 30 € + 8 € d'adhésion.  
Contact : MJC - Tél. 03 81 36 25 50

■ **Du lundi 22 au vendredi 26 février** : stage "Cinéma d'animation" animé par Kamel Bounazou. Tarif : 30 € + 8 € d'adhésion.  
Contact : MJC - Tél. 03 81 36 25 50

■ **Vendredi 26 février** : repas solidaire à 12 h au foyer des Prâlets. Inscription auprès du Centre Social.  
Tél. 03 81 36 12 81

■ **Samedi 5 mars** : salon de l'étudiant au parc des expositions Micropolis à Besançon.

### Manifestations sportives 2016

■ **Stage de Qi Gong**

**Samedi 5 et dimanche 6 mars**

Gymnase des Bruyères.

Contact : Fabienne Croissant - Tél. 03 81 34 74 16 ou [qiqongvalentigney@gmail.com](mailto:qiqongvalentigney@gmail.com)

■ **Bourse aux vélos**

**Samedi 12 et dimanche 13 mars**

Gymnase des Longines.

■ **Fête du mini-basket**

**Dimanche 1<sup>er</sup> mai**

Complexe Sportif des Tâles.

■ **Grand prix de pétanque**

**Dimanche 24 juillet**

Eplanade Fernand Vurpillot.

## mairie pratique

[www.ville-valentigney.fr](http://www.ville-valentigney.fr)

Courriel : [contact@ville-valentigney.fr](mailto:contact@ville-valentigney.fr)

• Mairie standard	03 81 36 25 00
• Police municipale	06 08 90 80 40
• Services techniques	03 81 36 25 01
• CCAS	03 81 36 25 02
• Urbanisme	03 81 36 25 03
• Fêtes et cérémonies	03 81 36 22 55
• Service des sports	03 81 36 25 04
• Service éducation	03 81 36 25 05
• Service culture et communication	03 81 36 25 36
• Pôle multiservices	03 81 36 12 80
• Médiathèque	03 81 37 98 98
• Bibliothèque annexe	03 81 35 09 54

Les courriers envoyés en mairie sont à adresser d'une manière impersonnelle à M. le Maire, Hôtel de Ville - Place Émile Peugeot - BP 79 - 25702 VALENTIGNEY cedex.

**Ouverture de la mairie au public :**

- du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 ;
- le samedi de 9 h à 12 h, exclusivement pour les services état civil et retrait des cartes d'identité ainsi que la permanence des élus de 10 h à 11 h 45.

• **Réservation de salles municipales : tous les jours sauf mercredi en dehors des vacances scolaires, mardi matin et jeudi après-midi pendant les vacances scolaires.**

**Espace Emploi Sud**

• Pôle Multiservices, 14 bis rue Gustave Courbet à Valentigney Tél. 03 81 36 12 88

Fax : 03 81 36 12 92

[espace.emploiimmagglo-montbeliard.fr](http://espace.emploiimmagglo-montbeliard.fr)

Ouvert à tous sans rendez-vous :

lundi, mardi, jeudi, vendredi de 13 h 30 à 17 h, mercredi de 9 h à 12 h

■ Bulletin d'information municipale ■ N° 132 ■ Février 2016  
 ■ Directeur de la publication : Philippe Gautier ■ Rédaction : Valérie Gazeaux, Karima Kabouss ■ Responsable de la communication : Eric Mouhot ■ Photos : fonds Ville et associations, le Club photo MJC  
 ■ Conception : itka 03 84 54 61 55 ■ Impression : Schraag Industries Graphiques - Trévenans ■ Dépôt légal : 1282-7630 ■